

**PROTOCOLE OFFICIEL  
PASSAGE DE GRADE COMPLÉMENTAIRE  
DU CONTACT DÉFENSE**



**COMMISSION NATIONALE DU CONTACT DÉFENSE  
Sous-commission des grades techniques complémentaires**

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



Fédération Française de kick boxing, Muay thai & Disciplines associées  
Discipline du contact défense (FFKMDA)  
38 rue Malmaison – 93170 Bagnolet



| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## SOMMAIRE

### TITRE I : PRÉSENTATION DU PASSAGE DE GRADE COMPLÉMENTAIRE

Article 1 – Définition du contact défense

Article 2 – Présentation de la discipline

Article 3 – La progression technique complémentaire

Article 4 - Le passage et la délivrance des grades techniques complémentaires

### TITRE II : ORGANISATION DES PASSAGES DE GRADES COMPLÉMENTAIRES DU CONTACT DÉFENSE

Article 5 – La planification

Article 6 – L'organisation administrative et logistique

Article 7 – Le déroulé du passage de grade complémentaire

Article 8 – L'évaluation de la connaissance

Article 9 – La gestion des critères de réussites et d'échecs

Article 10 – La procédure de réclamation

Article 11 – La prise en compte de ce dit protocole

Annexe n°1 : Listes des référents de la discipline du contact défense

Annexe n°2 : Liste des moyens de secours et sûreté

Annexe n°3 : La feuille de présence, d'inscription et le procès-verbal du passage

Annexe n°4 : les fiches d'inscription des grades du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°5 : les grilles évaluations du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°6 : la charte graphique du diplôme

Annexe n°7 : La procédure sanitaire COVID

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

# PROCOLE OFFICIEL

## PASSAGE DE GRADE COMPLÉMENTAIRE

### DU CONTACT DÉFENSE

**Objectif :** Réglementation et organisation des passages de grades complémentaires du niveau de maîtrise à l'expertise de la discipline du contact défense.

**Références réglementaires :**

- Vu les articles de 7 à 10 du règlement intérieur de la discipline du contact défense ;
- Vu le règlement du 1<sup>er</sup> degré du contact défense ;
- Vu le règlement du 2<sup>ème</sup> degré du contact défense ;
- Vu le règlement du 3<sup>ème</sup> degré du contact défense ;
- Vu le règlement du 4<sup>ème</sup> degré du contact défense ;
- Vu le règlement du 5<sup>ème</sup> degré du contact défense.

**Annexes :**

Annexe n°1 : Listes des référents de la discipline du contact défense

Annexe n°2 : Liste des moyens de secours et sûreté

Annexe n°3 : La feuille de présence, d'inscription et le procès-verbal du passage

Annexe n°4 : les fiches d'inscription des grades du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°5 : les grilles évaluations du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°6 : la charte graphique du diplôme

Annexe n°7 : La procédure sanitaire COVID

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## PRÉSENTATION DU PASSAGE DE GRADE COMPLÈMENTAIRE

### Article 1 – Définition du contact défense

Développé et perfectionné en tant que discipline sportive, martiale et professionnelle, le contact défense trouve son fondement dans la **légalité** (circonspection des notions de droit commun), la **sécurité** (précaution de règles sécuritaires), **l'éthique** (respect de nos valeurs républicaines) et à la **pratique sportive** (bien-être et santé).

La conception contemporaine du contact défense permet des liens d'association avec les méthodes de self-défense suivantes :

- LA STRATÉGIE ET MAÎTRISE DE L'ADVERSAIRES (SMA),
- LE KRAV-MAGA,
- LE PENCHAK-SILAT ET LE SMA-TIOR,
- LE CLOSE COMBAT, TOUTES DISCIPLINES D'AUTO-DÉFENSE
- ET LES DISCIPLINES ASSOCIÉES.

### Article 2 – Présentation de la discipline

Le contact défense est reconnu comme une discipline sportive, martiale et professionnelle qui possède un enseignement structuré par niveaux de compétence (grades) dans le respect des trois phases suivantes : **l'initiation, la maîtrise et l'expertise.**

Cet escalier pédagogique permet à l'apprenant de détenir les outils techniques efficaces et fonctionnels dans le cadre de son apprentissage et de son perfectionnement.

### Article 3 – La progression technique complémentaire

La progression des grades complémentaires du contact défense a été conçue dans le but d'organiser de manière cohérente le perfectionnement de la discipline en France.

Elle vise à privilégier le perfectionnement des licenciés des clubs affiliés à la FFKMDA, en utilisant toute la diversité des techniques autorisées.

Le continuum technique des pratiquants est validé sur une échelle graduelle qui va du 1<sup>er</sup> degré au 6<sup>ème</sup> degré, selon un ordre qui correspond à deux grandes périodes de pratique :

### LA MAÎTRISE – L'EXPERTISE.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

#### Article 4 - « Le passage et la délivrance des grades techniques complémentaires »

Tous les passages de grades supérieurs réussis avec succès devant un jury national sont délivrés par la FFKMDA et sont paraphés par le président et le directeur technique national de la FFKMDA.

La demande de validation des diplômes auprès de la FFKMDA doit faire l'objet d'un procès-verbal de passage rédigé par le responsable de la commission nationale du contact défense.

Les niveaux de maîtrise techniques supérieurs du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> degré sont délivrés par un jury composé par la commission technique national du contact défense et sous couvert du responsable de la commission nationale de contact défense.

Les niveaux d'expertises du 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> degré sont délivrés par un jury pluridisciplinaire de la commission contact défense à la demande du responsable de la commission nationale de contact défense.

*Aucune dispense d'équivalence ne permet à des pratiquants de disciplines martiales ou sports de combat issus de fédérations délégataires ainsi qu'à des professionnels de la sécurité d'obtenir un grade complémentaire en conformité avec la réglementation de la discipline du contact défense existante. **Seul le face à face technique en présentiel avec le passage de grade à l'issue d'un stage permet obtenir la qualification recherchée.***

La base de données des grades complémentaires est tenue par la commission nationale du contact défense. (Voir annexe 2.2 progression des grades complémentaires).

### ORGANISATION DES PASSAGES DE GRADES COMPLÈMENTAIRES DU CONTACT DÉFENSE

#### Article 5 – Planification

Le passage des grades complémentaires est planifié par la commission du contact défense en référence au vade-mecum de la progression technique des clubs du contact défense. La sous-commission des grades techniques complémentaires organise deux passages de grade complémentaire du *niveau de maîtrise* et un passage du *niveau d'expertise* par année sportive.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## Article 6 – Organisation administrative et logistique

- a. **Volume horaire** : le passage de grade se réalise sur un volume horaire de huit heures (08h00) en face à face pédagogique hors temps de déplacement. L'ensemble de la journée est sous le contrôle du responsable jury.
- b. **Lieu du passage** : un gymnase correspond aux règles d'accueil du public mixte (vestiaires, toilettes) doté d'une zone de réception sol de type tatamis. Seule la sous-commission des grades complémentaires est habilitée à sélectionner le gymnase d'accueil.
- c. **Nombre de participant** : le nombre de plateau (x) technique (s) possible est de deux à quatre selon la représentativité des disciplines du contact défense. Chaque plateau peut traiter entre 12 à 18 candidats selon la compétence recherchée.

La composition des jurys par plateau est de deux à trois encadrants qualifiés tableau fig.1.

| <b>PASSAGE DE GRADE COMPLÉMENTAIRE CONTACT DÉFENSE</b> |                  |                        |         |
|--|------------------|------------------------|---------|
| Nombre de stagiaire par plateau                        |                  | 8 à 12                 | 13 à 20 |
| Composition du jury                                    | Responsable jury | 1                      | 1       |
|  | Juré (s)         | 1                      | 2       |
| <b>Tableau fig.1.</b>                                  |                  | <b>Total encadrant</b> |         |
|  |                  | 2                      | 3       |

- d. **Les frais de droit de passage** : ils sont de trente-cinq euros (35€) par grade technique du niveau de la maîtrise (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> degré) et de soixante euros (65€) par grade technique du niveau de l'expertise. Le droit de passage est déterminé et harmonisé pour toutes les disciplines par la commission des grades de la FFKMDA.
- e. **La prise en charge des frais de déplacement et l'encadrement du jury** : la FFKMDA prend en charge les frais de déplacement dans le cadre du passage de grade sur proposition du responsable du contact défense. Ceux-ci font l'objet d'un remboursement après réception de la feuille de frais édictée par la FFKMDA, dûment remplie.
- f. **Le jury d'examen** : la composition du jury d'examen et la désignation du responsable de la commission du contact défense.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

**g. Rôle du responsable jury « liste non exhaustive » :**

- *il vérifie si les lieux du passage de grade sont conformes aux règles de sécurité et s'assure que le dispositif de premiers secours est en place (un défibrillateur sur place ou à proximité, une trousse de premiers secours et d'un moyen de communication) « voir en annexe 2 » ;*
- *il s'assure que chaque stagiaire possède bien une licence fédérale (FFKMDA) en cours d'année sportive;*
- *il fait signer la feuille de présence par les stagiaires « voir en annexe 3 » ;*
- *il récupère et reverse le (s) droit (s) de passage (s) du (es) stagiaire (s) ;*
- *il relève sur la feuille d'examen les renseignements administratifs utiles pour la certification du stagiaire « voir en annexe 4 » ;*
- *il explicite le règlement aux stagiaires avant chaque passage de grade ;*
- *il s'assure que chaque stagiaire possède les protections et armes factices en adéquation avec de la réglementation de la discipline du Contact défense ;*
- *il donne les feuilles de suivi des candidats aux deux encadrants ;*
- *il rappelle l e s principes à respecter dans le cadre des passages de grades (légalité, sécurité et éthique) ;*
- *il lance, traite et certifie les résultats du QCM en ligne ;*
- *il dirige et donne ses consignes de réalisation du passage de grade en étant sur la zone de travail ;*
- *il s'assure du bon déroulement du passage de grade et finalise le passage de grade par la proclamation des résultats ;*
- *il adresse le PV de passage de grade à la formation FFKMDA et met à jour la base de donnée du contact défense ;*
- *il explique la procédure de réclamation lors d'un litige ;*
- *il transmet en archives les pièces suivantes : le PV, la feuille de présence, les feuilles de suivi des stagiaires ;*
- *etc.*

**h. Rôle des encadrants « liste non exhaustive » :**

- *ils certifient les stagiaires dans le cadre des exécutions techniques, et les simulations ;*
- *ils s'approprient la sûreté corporelle du passage de grade ;*
- *ils statuent sur le degré de réussite des stagiaires ;*
- *ils valident le passage de grade en certifiant le stagiaire ;*
- *ils se concertent avec le responsable de jury dans la gestion des échecs et de la décision d'ajournement d'un stagiaire ;*
- *etc.*

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

Le jury doit posséder la qualification d'encadrement supérieure ou égale au passage de grade du niveau de la maîtrise demandée par le stagiaire. Dans le cadre des grades complémentaires du niveau d'expertise, la qualification d'encadrement est supérieure ou égale au grade demandé. **Dans la majorité des cas, le jury sera composé d'encadrant possédant le 3ème degré.**

## Article 7 – Déroulé du passage de grade complémentaire

L'évaluation certificative est réalisée à partir d'un examen qui comprend les unités valeurs énoncées dans la réglementation de chacun des passages de grades complémentaires du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> Degré contact défense.

Les cinq unités de valeurs mesurées sont :

- UV1 : Enchaînement libre ou imposé
- UV2 : Technique.
- UV3 : Confrontation.
- UV4 : Assauts.
- UV5 : Connaissances générales.

## Article 8 – L'évaluation de la connaissance

Le QCM de vingt questions se réalise par le biais du logiciel de certification à distance (evalbox). Chaque stagiaire inscrit à la certification reçoit un login et un mot de passe puis exécute le test le jour même avec son portable en mode wifi.

Le responsable jury est celui qui lance le test, traite les résultats en ligne et certifie l'UV sur la feuille de suivi du candidat. Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note => à 12/20, le non <12.

L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV. Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV.

Les questions portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique), sur la connaissance de la FFKMDA, la réglementation du contact défense et le secourisme.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## Article 9 – La gestion des critères de réussites et d'échecs

- a. **Critères de réussite du passage de grade** : Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à tous les critères dont obligatoirement les items sélectionnés au grade demandé.
- b. **Les critères de rattrapage** : Ils sont essentiellement sur les items sélectionnés de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items. **Il n'y a pas de rattrapage ultérieur à la date de l'examen de passage du grade demandé (le jour même, il est gratuit).**
- c. **Gestion des échecs** : La gestion des résultats se traduit par trois situations éventuelles :
- *Le stagiaire réussit tous les items obligatoires, la certification est validée.*
  - *Si le stagiaire à deux items obligatoires non validés mais réussi un item rattrapé, la certification est validée.*
  - *Si le stagiaire à plus deux items obligatoires non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (re passe sur la totalité).*

*Lorsque le stagiaire est non validé, il peut se représenter au prochain passage de grade. Seul l'item du QCM est rattrapable à distance. Le candidat qui est ajourné doit repasser l'ensemble des unités valeurs.*

## Article 10 – La procédure de réclamation

Dans un premier temps, suite à un litige constaté lors d'un passage de grade, le stagiaire ou son représentant légal (dirigeant de club affilié à la FFKMDA) peut porter une réclamation, **le jour du passage auprès du responsable jury.**

Dans un deuxième temps, dans le cas d'un non accord amiable entre les deux parties, le stagiaire ou son dirigeant de club pourra porter la réclamation auprès des instances fédérales auprès du directeur technique national ou le département formation de la FFKMDA. La saisie du responsable de la commission du contact défense sera immédiate et devra répondre après analyse du recours des suites à donner.

**La récusation de la personne tierce** se formule par courrier postal avec accusé de réception. La réponse du représentant du contact défense se limite par un constat et une proposition adressée avec accusé réception au requérant dans un délai de deux mois suivant la date de réception du courrier récursoire.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



## Article 11 – Prise en compte de ce dit protocole

Le ou les représentant (s) de la sous-commission des grades techniques complémentaires du contact défense s'engage à respecter ce règlement lors des passages de grades complémentaires.

Le 02 février 2022  
À Saint Agnant 17620



Le responsable national de la discipline  
du contact défense FFKMDA  
Fabrice **HALOPEAU**

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



Fédération Française de kick boxing, Muay thai & Disciplines associées  
Discipline du contact défense (FFKMDA)  
38 rue Malmaison – 93170 Bagnolet



| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



### Annexes :

Annexe n°1 : Listes des référents de la discipline du contact défense

Annexe n°2 : Liste des moyens de secours et sûreté

Annexe n°3 : La feuille de présence, d'inscription et le procès-verbal du passage

Annexe n°4 : les fiches d'inscription des grades du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°5 : les grilles évaluations du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

Annexe n°6 : la charte graphique du diplôme

Annexe n°7 : La procédure sanitaire COVID

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## ANNEXE N°1 LISTE DES REFERENTS DES GRADES TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DU CONTACT DEFENSE

| Prénoms et Noms      | Dates | Signatures |
|----------------------|-------|------------|
| Laurent HENNEQUIN    |       |            |
| Frédéric MARTIN      |       |            |
| Stéphane FERBLANTIER |       |            |
| Rémi CHERI ZECOTTE   |       |            |
| Cédric LAOUANI       |       |            |
| Franck KULICHENSKI   |       |            |
| Dimitri CAREIL       |       |            |
| Vincent CHANLON      |       |            |
| Florent DELASSUS     |       |            |
| Jean-Luc N'DAYE      |       |            |
| Frédéric TOUZANI     |       |            |
| Jean-Philippe PUJOL  |       |            |
| Christian LECLERCQ   |       |            |
| Xavier AUGUSTE       |       |            |
| Frédéric DEPREVILLE  |       |            |
| Pascal POZZA         |       |            |
|                      |       |            |
|                      |       |            |
|                      |       |            |
|                      |       |            |

## ANNEXE N° 2 : LISTE DES MOYENS DE SECOURS ET DE SURETE

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## Matériel utilisable par un pratiquant formé aux gestes de secours du niveau PSC1

### I. TROUSSE DE SECOURS DE PREMIERE URGENCE

#### Saignement plaie grave et simple

- 1 garrot tourniquet
- 1 pansement compressif
- 5 compresses stériles NT 10 x 10 cm
- 5 serviettes imprégnées de Chlorhexidine

#### Respiratoire

- Masque de réanimation ou filtre de protection pour bouche à bouche

#### Traumatisme

- 2 poches de froid instantané
- 1 spray froid 400 ml
- 2 bandes extensibles 4 mx 6 cm
- 1 sparadrap 5 mètres x 5 cm
- 10 compresses de gaze stériles 40 x 40 cm
- 1 bande pansement à découper 100 x 6 cm
- 1 Rouleau de sparadrap larg. 2,5 cm Lg : 9 m
- 1 écharpe triangulaire

#### Divers

- 1 couverture de survie
- 1 paire de gants latex stériles + 1 sac à déchets DASRI
- 1 paire de ciseaux
- 15 pansements anti-ampoules hydrocolloïde + 20 pansements assortis
- 4 sachets de 3 sutures adhésives 6 x 75 m
- 1 solution stérile saline de 100 ml
- 10 sachets de gel hydro-alcoolique 2,5 gr

#### Matériel présent sur les lieux ou à proximité

- Défibrillateur DSA ou DEA
- Téléphone fixe ou portable (n° d'urgence 112, 15)

### II. MATERIELS DE SURETE

- Boucliers d'entraînement
- Sifflet de sécurité
- Plots matérialisation d'une zone
- Armes factices : Couteaux, armes à feu et bâtons (se conformer au règlement du contact défense)

## Annexe n°3 : La feuille d'inscription, de présence et le procès-verbal du passage

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## FEUILLE INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

PV - Passage de grade

FFKMDA- 38 rue Malmaison -

93170 BAGNOLET.

| Nom         | Prenom | Adresses                               | Emails   | Portables      | Grades demandés | N° de licences |
|-------------|--------|--|--|----------------|-----------------|----------------|
| M.ALEXANDRE | Arsène | 13 ter route de bourges 18800 villabon | <a href="mailto:arseath@orange.fr">arseath@orange.fr</a> | 06 17 84 78 54 | 1er Degré       | 9198933        |
|             |        |  |  |                |                 |                |
|             |        |  |  |                |                 |                |

### FEUILLE DE PRÉSENCE PASSAGE DE GRADE

PV - Passage de grade

FFKMDA- 38 rue Malmaison -

93170 BAGNOLET.



### FEUILLE DE PRÉSENCE À L'EXAMEN NATIONAL DU CONTACT DÉFENSE DES GRADES COMPLÉMENTAIRES.



Lieu du passage de grade:

Niveau maîtrise

Date:

Niveau expertise

|   | Nom | Prénom | Adresses | Grades demandés | N° licences | Signatures |
|---|-----|--------|----------|-----------------|-------------|------------|
| 1 |     |        |          |                 |             |            |
| 2 |     |        |          |                 |             |            |

## LE PROCÈS VERBAL DU PASSAGE DE GRADE

PV - Passage de grade FFKMDA- 38 rue Malmaison -

93170 BAGNOLET.



### EXAMEN NATIONAL DES GRADES COMPLÉMENTAIRES DU CONTACT DÉFENSE



Lieu du passage de grade :

Date:

|   | NOM | PRÉNOM | N° Licences | Clubs | Degrés présentés | Admission |
|---|-----|--------|-------------|-------|------------------|-----------|
| 1 |     |        |             |       |                  |           |
| 2 |     |        |             |       |                  |           |
| 3 |     |        |             |       |                  |           |

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages                |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | 16<br>CNCD<br>FFKMDA |



## Annexe n°4 : Les fiches d'inscription au grade de maîtrise et d'expertise

### Examen national FFKMDA Grades techniques complémentaires de la discipline du contact défense

Dossier d'inscription à envoyer par mail : **Contact Fabrice HALOPEAU** : 06.05.39.04.30  
[ffkmda.contactdefense@gmail.com](mailto:ffkmda.contactdefense@gmail.com)

**Prénom :** \_\_\_\_\_ **Nom :** \_\_\_\_\_ **N° licence :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Ville :** \_\_\_\_\_ **Code postal :** \_\_\_\_\_  
**Date naissance :** \_\_\_\_\_ **Lieu :** \_\_\_\_\_  
**Tél. portable :** \_\_\_\_\_ **Email:** \_\_\_\_\_  
**Club d'appartenance :** \_\_\_\_\_  
**N° Affiliation club:** \_\_\_\_\_

#### Date limite d'inscription :

**Date du passage de grade :** \_\_\_\_\_ (dates prévisionnelles susceptibles de passer à 1 jour suivant le nombre d'inscrit).

**Lieu :** Creps de Reims, route de Bezannes - 51100 REIMS

**Horaires examen : Début 9h00 – Fin 18h00**

**Accueil et administratif : 08h30**

#### Grades techniques complémentaires niveau maîtrise [Mettre une croix dans la case correspondante au choix de passage]

**Niveau technique :**  1<sup>er</sup> Degré  2<sup>ème</sup> Degré  3<sup>ème</sup> Degré

Retrouvez les référentiels des grades de la discipline du contact défense sur le site [www.ffkmda.fr](http://www.ffkmda.fr)  
puis fédération -> disciplines-> disciplines associées -> contact défense.

#### Administratifs

- Inscription en ligne sur le site UNA-MV de **35 euros**.
- Obligation de respecter les mesures sanitaires COVID (Pass vaccinal)
- Pour les mineurs, munissez-vous de l'autorisation parentale de pratique.*
- En remplissant cette fiche d'inscription, vous certifiez votre demande de participation au passage de grade. Vous reconnaissez avoir préparé l'examen et vous vous engagez à respecter les consignes du jury et ses décisions.

Date

Signature (s)

Moniteur

Candidat

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



## Examen national FFKMDA Grades techniques complémentaires de la discipline du contact défense

Dossier d'inscription à envoyer : **Contact Fabrice HALOPEAU** : 06.05.39.04.30  
[ffkmda.contactdefense@gmail.com](mailto:ffkmda.contactdefense@gmail.com)

**Prénom :** \_\_\_\_\_ **Nom :** \_\_\_\_\_ **N° licence :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Ville :** \_\_\_\_\_ **Code postal :** \_\_\_\_\_  
**Date naissance :** \_\_\_\_\_ **Lieu :** \_\_\_\_\_  
**Tél. portable :** \_\_\_\_\_ **Email:** \_\_\_\_\_  
**Club d'appartenance :** \_\_\_\_\_  
**N° Affiliation club:** \_\_\_\_\_  
**Moniteur : Prénom Nom** \_\_\_\_\_

### Date limite d'inscription :

**Date du passage de grade :**

**Lieu :** Creps de Reims, route de Bezannes - 51100 REIMS

**Horaires examen : Début 9h00 – Fin 18h00**

**Accueil et administratif : 08h30**

### Grades techniques complémentaires niveau maîtrise

[Mettre une croix dans la case correspondante au choix de passage]

**Niveau technique :**  4<sup>ème</sup> Degré  5<sup>ème</sup> Degré  6<sup>ème</sup> Degré

Retrouvez les référentiels des grades de la discipline du contact défense sur le site [www.ffcmda.fr](http://www.ffcmda.fr)  
puis fédération -> disciplines-> disciplines associées -> contact défense.

### Administratifs

- Inscription en ligne sur le site UNA-MV de **65 euros**.
- Obligation de respecter les mesures sanitaires COVID (Pass vaccinal)
- Pour les mineurs, munissez-vous de l'autorisation parentale de pratique.*
- En remplissant cette fiche d'inscription, vous certifiez votre demande de participation au passage de grade. Vous reconnaissez avoir préparé l'examen et vous vous engagez à respecter les consignes du jury et ses décisions.

**Date** \_\_\_\_\_ **et signature (s)** \_\_\_\_\_ **Moniteur** \_\_\_\_\_ **Candidat** \_\_\_\_\_

### Annexe n°5 : les grilles évaluations du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> degré

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## TESTS TECHNIQUES PASSAGE 1<sup>er</sup> DEGRÉ CONTACT DÉFENSE

Nom et prénom du candidat  
 Date

Club d'appartenance  
 Lieu :

**Discipline choisie :**

Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa maîtrise de toutes les techniques du contact défense, et de sa capacité à les enchaîner en situation d'opposition. Les critères retenus pour les épreuves techniques et assauts sont : **l'expression technique, la pertinence, le rythme d'exécution et l'éthique.** \*Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à neuf critères dont obligatoirement (1, 2, 3, 4,5 et 9).

|                                    | Acquis |     | Rattrapage |
|------------------------------------|--------|-----|------------|
| <b>I – Enchaînement libre</b>      |        |     |            |
| 1. Libre ou imposé                 | OUI    | NON |            |
| <b>II – Épreuves techniques</b>    |        |     |            |
| 2. Percussions                     | OUI    | NON |            |
| 3. Moyens de Contrôle              | OUI    | NON |            |
| 4. Esquives /Parades               | OUI    | NON |            |
| 5. Soumissions                     | OUI    | NON |            |
| <b>III. Confrontations</b>         |        |     |            |
| 6. Travail à thème                 | OUI    | NON |            |
| <b>IV. Assauts techniques</b>      |        |     |            |
| 7. Assaut à thème                  | OUI    | NON |            |
| 8. Assaut libre                    | OUI    | NON |            |
| <b>V. Connaissances générales</b>  |        |     |            |
| 9. Légalité, secours et R.I FFKMDA | OUI    | NON |            |

VALIDE

NON  
VALIDE

La CNT Contact défense FFKMDA.  
 Composition du Jury

Le RNT Contact défense FFKMDA.

HALOPEAU Fabrice

## RÈGLEMENTATION PASSAGE DE GRADE 1<sup>er</sup> Degré Contact défense

L'évaluation est réalisée à partir d'une épreuve qui comprend 5 parties :

**UV1 : Enchaînement libre ou imposé.** Le candidat est évalué sur cinq enchaînements libres ou imposés sans utilisation d'arme en respectant le cahier technique du contact défense.

**UV2 : Technique.** Le candidat est évalué sur les cinq critères techniques (percussion, moyen de contrôle, esquive/parade et soumission). Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV3 : Confrontation.** Le candidat tire au sort 3 thèmes en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

### **UV 4 : Assauts.**

**Assauts à thèmes 1X2'.** Le candidat tire au sort 1 thème en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**Assaut libre mixte Debout 1X3' et Sol 1X2'.** Le candidat réalise un assaut libre comportant deux phases de travail debout/sol. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV5 : Connaissances générales.** Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note  $\leq$  à 12/20, le non  $>$ 12. L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV.

Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV. En ce qui concerne les questions : elles portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique) et sur la connaissance de la FFKMDA, le guide du contact défense et le secourisme.

### **Critères de réussite du passage de grade**

Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à neuf critères dont obligatoirement les items 1, 2, 3, 4,5 et 9.

**Les critères de rattrapage** sont essentiellement sur les items 1, 2, 3, 4,5 et 9 de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items.

### **Gestion des échecs : Gestion des résultats, trois situations :**

- si le stagiaire réussit tous les items demandés ou lui en manque un, la certification est validée.
- si le stagiaire a deux items demandés non validés mais réussit un item rattrapé, la certification est validée.
- si le stagiaire a plus de deux items demandés non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (re passe sur la totalité).

## TESTS TECHNIQUES PASSAGE 2<sup>ème</sup> DEGRÉ

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          | 20 |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|----|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |    |

## CONTACT DÉFENSE

Nom et prénom du candidat  
 Date

Club d'appartenance  
 Lieu :

**Discipline choisie :**

Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa maîtrise de toutes les techniques du contact défense, et de sa capacité à les enchaîner en situation d'opposition. Les critères retenus pour les épreuves techniques et assauts sont : **l'expression technique, la pertinence, le rythme d'exécution et l'éthique.** \*Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à neuf critères dont obligatoirement (1, 2, 3, 4,5, 6 et 9).

|   | Acquis |     | Rattrapage |
|---|--------|-----|------------|
| <b>I – Enchaînement libre</b>             |        |     |            |
| <b>1. Libre ou imposé</b>                 | OUI    | NON |            |
| <b>II – Épreuves techniques</b>           |        |     |            |
| <b>2. Percussions</b>                     | OUI    | NON |            |
| <b>3. Moyens de Contrôle</b>              | OUI    | NON |            |
| <b>4. Esquives /Parades</b>               | OUI    | NON |            |
| <b>5. Soumissions</b>                     | OUI    | NON |            |
| <b>III. Confrontations</b>                |        |     |            |
| <b>6. Travail à thème</b>                 | OUI    | NON |            |
| <b>IV. Assauts techniques</b>             |        |     |            |
| <b>7. Assaut à thème</b>                  | OUI    | NON |            |
| <b>8. Assaut libre</b>                    | OUI    | NON |            |
| <b>V. Connaissances générales</b>         |        |     |            |
| <b>9. Légalité, secours et R.I FFKMDA</b> | OUI    | NON |            |

VALIDE

NON  
VALIDE

La CNT Contact défense FFKMDA.

Composition du Jury

Le RNT Contact défense FFKMDA.

HALOPEAU Fabrice



## RÈGLEMENTATION PASSAGE DE GRADE 2<sup>ème</sup> Degré Contact défense

L'évaluation est réalisée à partir d'une épreuve qui comprend 5 parties :

**UV1 : Enchaînement libre ou imposé.** Le candidat est évalué sur sept enchaînements libres ou imposés avec utilisation d'arme en respectant le cahier technique du contact défense.

**UV2 : Technique.** Le candidat est évalué sur les cinq critères techniques (percussion, moyen de contrôle, esquive/parade et soumission).

Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV3 : Confrontation.** Le candidat tire au sort 3 thèmes en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**UV 4 : Assauts.**

**Assauts à thèmes 1X2'.** Le candidat tire au sort 1 thème en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**Assaut libre mixte Debout 1X3' et Sol 1X2'.** Le candidat réalise un assaut libre comportant deux phases de travail debout/sol. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV5 : Connaissances générales.** Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note  $\leq$  à 12/20, le non  $>12$ . L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV. Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV. En ce qui concerne les questions : elles portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique) et sur la connaissance de la FFKMDA, le guide du contact défense et le secourisme.

### Critères de réussite du passage de grade

Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à neuf critères dont obligatoirement les items 1, 2, 3, 4,5 et 9.

**Les critères de rattrapage** sont essentiellement sur les items 1, 2, 3, 4,5 et 9 de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items.

**Gestion des échecs :** Gestion des résultats, trois situations :

- si le stagiaire réussit tous les items demandés ou lui en manque un, la certification est validée.
- si le stagiaire a deux items demandés non validés mais réussit un item rattrapé, la certification est validée.
- si le stagiaire a plus de deux items demandés non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (repassé sur la totalité)

## TESTS TECHNIQUES PASSAGE 3<sup>ème</sup> DEGRÉ

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## CONTACT DÉFENSE

Nom et prénom du candidat

Club d'appartenance

Date

Lieu :

**Discipline choisie :**

Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa maîtrise de toutes les techniques du contact défense, et de sa capacité à les enchaîner en situation d'opposition. Les critères retenus pour les épreuves techniques et assauts sont : **l'expression technique, la pertinence, le rythme d'exécution et l'éthique.** \*Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à dix critères dont obligatoirement (1, 2, 3, 4,5, 6,7 et 10).

|                                     | Acquis |     | Rattrapage |
|-------------------------------------|--------|-----|------------|
| <b>I – Enchaînement libre</b>       |        |     |            |
| 1. Libre ou imposé main nue         | OUI    | NON |            |
| 2. Libre ou imposé avec arme        | OUI    | NON |            |
| <b>II – Épreuves techniques</b>     |        |     |            |
| 3. Percussions                      | OUI    | NON |            |
| 4. Moyens de Contrôle               | OUI    | NON |            |
| 5. Esquives /Parades                | OUI    | NON |            |
| 6. Soumissions                      | OUI    | NON |            |
| <b>III. Confrontations</b>          |        |     |            |
| 7. Travail à thème                  | OUI    | NON |            |
| <b>IV. Assauts techniques</b>       |        |     |            |
| 8. Assaut à thème                   | OUI    | NON |            |
| 9. Assaut libre                     | OUI    | NON |            |
| <b>V. Connaissances générales</b>   |        |     |            |
| 10. Légalité, secours et R.I FFKMDA | OUI    | NON |            |

VALIDE

NON  
VALIDE

La CNT Contact défense FFKMDA.

Composition du Jury

Le RNT Contact défense FFKMDA.

HALOPEAU Fabrice

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## RÈGLEMENTATION PASSAGE DE GRADE

### 3<sup>ème</sup> Degré Contact défense

L'évaluation est réalisée à partir d'une épreuve qui comprend 5 parties :

**UV1 : Enchaînement libre ou imposé.** Le candidat est évalué sur deux formes de sept enchaînements libres ou imposés à main nue et avec utilisation d'arme en respectant le cahier technique du contact défense.

**UV2 : Technique.** Le candidat est évalué sur les cinq critères techniques (percussion, moyen de contrôle, esquive/parade et soumission). Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV3 : Confrontation.** Le candidat tire au sort 3 thèmes en situation de défenseur face à deux assaillants dont obligatoirement la défense sur arme blanche. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

#### **UV 4 : Assauts.**

**Assauts à thèmes 1X2'.** Le candidat tire au sort 1 thème en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**Assaut mixte Debout 1X5'.** Le candidat réalise un assaut libre comportant un travail debout/sol. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV5 : Connaissances générales.** Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note  $\leq$  à 12/20, le non  $>$ 12. L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV. Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV. En ce qui concerne les questions : elles portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique) et sur la connaissance de la FFKMDA, le guide du contact défense et le secourisme.

#### **Critères de réussite du passage de grade**

Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à dix critères dont obligatoirement les items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10.

**Les critères de rattrapage** sont essentiellement sur les items 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10 de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items.

#### **Gestion des échecs :** Gestion des résultats, trois situations :

- si le stagiaire réussit tous les items demandés ou lui en manque un, la certification est validée.
- si le stagiaire a deux items demandés non validés mais réussit un item rattrapé, la certification est validée.
- si le stagiaire a plus de deux items demandés non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (re passe sur la totalité).

## TESTS TECHNIQUES PASSAGE 4<sup>ème</sup> DEGRÉ

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## CONTACT DÉFENSE

Nom et prénom du candidat  
 Date

Club d'appartenance  
 Lieu :

### Discipline choisie :

Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa maîtrise de toutes les techniques du contact défense, et de sa capacité à les enchaîner en situation d'opposition. Les critères retenus pour les épreuves techniques et assauts sont : **l'expression technique, la pertinence, le rythme d'exécution et l'éthique.**

\*Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à dix critères dont obligatoirement (1, 2, 3 et 6).

|   | Acquis        |     | Rattrapage |
|---|---------------|-----|------------|
| <b>I – Enchaînement libre ou imposé</b> |               |     |            |
| 1. Libre ou imposé main nue             | OUI           | NON |            |
| 2. Libre ou imposé avec arme            | OUI           | NON |            |
| <b>III. Confrontations</b>              |               |     |            |
| 3. Travail à thème                      | OUI           | NON |            |
| <b>IV. Assauts techniques</b>           |               |     |            |
| 4. Assaut à thème                       | OUI           | NON |            |
| 5. Assaut libre                         | OUI           | NON |            |
| <b>V. Connaissances générales</b>       |               |     |            |
| 6. Légalité, secours et R.I FFKMDA      | OUI           | NON |            |
| 7. Présentation projet éducatif         | OUI           | NON |            |
| VALIDE                                  | NON<br>VALIDE |     |            |

La CNT Contact défense FFKMDA.

Composition du Jury

Le RNT Contact défense FFKMDA.

HALOPEAU Fabrice

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## RÈGLEMENTATION PASSAGE DE GRADE

### 4<sup>ème</sup> Degré Contact défense

L'évaluation est réalisée à partir d'une épreuve qui comprend 5 parties :

**UV1 : Enchaînement libre ou imposé.** Le candidat réalisera sept enchaînements libres ou imposés sur le thème de la défense sur les armes non contondantes et avec arme (bâton de défense) en respectant la progression officielle du contact défense.

**UV2 : Technique à thème.** Le candidat devra effectuer deux thèmes techniques imposées et un libre à mains nues face à un assaillant. Les attaques seront à mains nues et avec armes en dynamique. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV3 : Confrontation.** Le candidat tire au sort 3 thèmes en situation de défenseur face à deux assaillants. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

#### **UV 4 : Assauts.**

**Assauts à thèmes 1X2'.** Le candidat tire au sort 1 thème en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**Assaut mixte Debout 1X5'.** Le candidat réalise un assaut libre comportant un travail debout/sol. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV5 : Connaissances générales.** Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note  $\leq$  à 12/20, le non  $>12$ . L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV. Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV. En ce qui concerne les questions : elles portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique) et sur la connaissance de la FFKMDA, le guide du contact défense et le secourisme.

**Le candidat établira un projet de formation éducatif** en liaison avec la discipline du contact défense de son choix sous la forme d'une présentation qu'il présentera la veille des épreuves technico-tactiques.

#### **Critères de réussite du passage de grade**

Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à sept critères dont obligatoirement les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

**Les critères de rattrapage** sont essentiellement sur les items 1,2,3 et 6 de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items.

**Gestion des échecs :** Gestion des résultats, trois situations :

- si le stagiaire réussit tous les items demandés ou lui en manque un, la certification est validée.
- si le stagiaire a deux items demandés non validés mais réussit un item rattrapé, la certification est validée.
- si le stagiaire a plus de deux items demandés non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (re passe sur la totalité)

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## TESTS TECHNIQUES PASSAGE 5<sup>ème</sup> DEGRÉ CONTACT DÉFENSE

Nom et prénom du candidat  
Date

Club d'appartenance  
Lieu :

### Discipline choisie :

Il est attendu du candidat qu'il fasse la preuve de sa maîtrise de toutes les techniques du contact défense, et de sa capacité à les enchaîner en situation d'opposition. Les critères retenus pour les épreuves techniques et assauts sont : **l'expression technique, la pertinence, le rythme d'exécution et l'éthique.**

\*Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à dix critères dont obligatoirement (1, 2, 3 et 6).

|   | Acquis |               | Rattrapage |
|---|--------|---------------|------------|
| <b>I – Enchaînement libre ou imposé</b> |        |               |            |
| 8. Libre ou imposé main nue             | OUI    | NON           |            |
| 9. Libre ou imposé avec arme            | OUI    | NON           |            |
| <b>III. Confrontations</b>              |        |               |            |
| 10. Travail à thème                     | OUI    | NON           |            |
| <b>IV. Assauts techniques</b>           |        |               |            |
| 11. Assaut à thème                      | OUI    | NON           |            |
| 12. Assaut libre                        | OUI    | NON           |            |
| <b>V. Connaissances générales</b>       |        |               |            |
| 13. Légalité, secours et R.I FFKMDA     | OUI    | NON           |            |
| 14. Présentation projet éducatif        | OUI    | NON           |            |
| VALIDE                                  |        | NON<br>VALIDE |            |

La CNT Contact défense FFKMDA.  
Composition du Jury

Le RNT Contact défense FFKMDA.

HALOPEAU Fabrice

## RÈGLEMENTATION PASSAGE DE GRADE

### 5<sup>ème</sup> Degré Contact défense

L'évaluation est réalisée à partir d'une épreuve qui comprend 5 parties :

**UV1 : Enchaînement libre ou imposé.** Le candidat réalisera sept enchaînements libres ou imposés sur le thème de la défense sur les armes non contondantes et avec arme (bâton de défense) en respectant la progression officielle du contact défense.

**UV2 : Technique à thème.** Le candidat devra effectuer deux thèmes techniques imposées et un libre à mains nues face à un assaillant. Les attaques seront à mains nues et avec armes en dynamique. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV3 : Confrontation.** Le candidat tire au sort 3 thèmes en situation de défenseur face à deux assaillants. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

#### **UV 4 : Assauts.**

**Assauts à thèmes 1X2'.** Le candidat tire au sort 1 thème en situation de défenseur. Le choix du partenaire et des armes est laissé à l'appréciation du jury.

**Assaut mixte Debout 1X5'.** Le candidat réalise un assaut libre comportant un travail debout/sol. Le choix du partenaire est laissé à l'appréciation du jury.

**UV5 : Connaissances générales.** Le QCM est certificatif sur la feuille de suivi du stagiaire par la mention oui ou non. Le oui correspond à une note  $\leq$  à 12/20, le non  $>12$ . L'échec à ce test engendre une épreuve de rattrapage. Deux échecs entraînent la non validation de l'UV. Mais le stagiaire garde l'acquis des autres UV passées. Il lui sera proposé par e-learning de repasser et de valider cette UV. En ce qui concerne les questions : elles portent essentiellement sur les principes du contact défense (légalité, sûreté, éthique) et sur la connaissance de la FFKMDA, le guide du contact défense et le secourisme.

**Le candidat établira un projet de formation éducatif** en liaison avec la discipline du contact défense de son choix sous la forme d'une présentation qu'il présentera la veille des épreuves technico-tactiques.

#### **Critères de réussite du passage de grade**

Pour valider le passage de grade, le stagiaire doit répondre à sept critères dont obligatoirement les items 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

**Les critères de rattrapage** sont essentiellement sur les items 1,2,3 et 6 de la grille d'évaluation. Sur demande du stagiaire et après accord du jury, le stagiaire ne pourra rattraper que deux items.

**Gestion des échecs :** Gestion des résultats, trois situations :

- si le stagiaire réussit tous les items demandés ou lui en manque un, la certification est validée.
- si le stagiaire a deux items demandés non validés mais réussit un item rattrapé, la certification est validée.
- si le stagiaire a plus de deux items demandés non validés, la certification n'est pas validée et le stagiaire est ajourné (re passe sur la totalité)

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |



Annexe n°6 : la charte graphique du diplôme

# CERTIFICAT DE GRADE TECHNIQUE CONTACT DÉFENSE

Vu la délibération du jury

En date du : 16 octobre 2020

Présidé par : Mr Fabrice HALOPEAU responsable national de la discipline du contact défense

La commission des grades techniques complémentaires de la discipline du Contact Défense certifie que :

**M. GUILLEMAIN Flavien**

A obtenu le certificat de grade technique du contact défense niveau :

**Maîtrise technique : 1er Degré**



Sous le n° : **44/CD-FFKMDA-2020**

Le Président de la FFKMDA  
Nadir ALLOUACHE

Le 16-oct.-20 , à BAGNOLET (93170)

Le Directeur Technique National FFKMDA  
Albert PERNET



Fédération Française de Kick Boxing Muay Thai & Disciplines Associées  
38, Rue Malmaison - 93170 BAGNOLET - www.ffkmda.fr

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## Annexe n°7 : La procédure sanitaire COVID

# PROCOLE SANITAIRE DE LA DISCIPLINE DU CONTACT DÉFENSE « POUR LES FORMATIONS COURTES AU SEIN DES CREPS OU AUTRES LIEUX RECONNUS PAR LA FFKMDA ET LA COMMISSION NATIONALE DU CONTACT DÉFENSE »

## 1 CONTEXTE

Coronavirus (COVID - 19)

Il s'agit d'établir un protocole sanitaire pour l'ensemble des formations courtes (inférieure à 2 semaines).

L'ensemble des mesures proposées repose sur le strict respect de l'obligation vaccinale pour tout stagiaire en formation, compétition et passage de grade technique, prévue par la décision sanitaire applicable à partir du 24/01/22. Le port permanent du masque de protection dans les espaces intérieurs constitue la règle pour tous.

Lorsque le masque de protection doit être retiré, une distance de contact appréciable selon l'activité doit être respectée entre les personnes.

En extérieure, le port du masque est laissé à la libre impression des stagiaires lorsque les distances sanitaires ne peuvent pas être respectées ou en cas de forte densité.

Il appartient aux cadres de contact de faire respecter les distances ou le port du masque.

L'ensemble des consommables utilisés (masques de protection) doit être placé dans des contenants dédiés et identifiés. Après leur utilisation, les contenants sont hermétiquement fermés (sacs doublés) et stockés dans un local dédié pendant une durée de 24 heures avant d'être éliminés dans la filière des déchets ménagers (pas de traitement par la filière DASRI - Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés).

## 2. ORGANISATION

**2.1 Le responsable de la discipline** du Contact défense ou un de ses représentants s'assurera du bon déroulement de la phase sanitaire durant la formation sportive.

Le référent sanitaire désigné par la commission nationale du contact défense veillera appliquer le protocole ci-dessous lors de l'accueil, la formation et la gestion des équipements, des salles et des repas.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |

## 2.2 Matériel protection COVID-19

Le matériel utile au nettoyage et à la protection des stagiaires est fourni par l'organisateur de la manifestation sportive.

Liste non exhaustive des matériels de protection

- Gel hydro-alcoolique
- Masque
- Produit de nettoyage de matériels
- Rouleaux sopalin

## 3 PRÉCAUTION DES MESURES SANIATAIRES À METTRE EN PLACE

### 3.1 Mesures préparatoires

Objectif : interdire l'arrivée de cas symptomatiques dans les centres.

- Prévenir les stagiaires de l'obligation de présenter un certificat de vaccination conforme à la réglementation (selon le statut du stagiaire) le jour de l'arrivée.
- Prise de température le jour de l'entrée en stage par un référent COVID désigné par la commission du contact défense.
- Rappeler les mesures barrières et informer les stagiaires sur les risques de contamination.
- Autoriser la formation au contact corporel sous réserve du respect strict de mesures de précautions, lavage des mains avant et après l'échange technique en cellule de deux...).
- Isoler et tester toute personne développant des symptômes pendant le stage.
- Placer en isolement tout personnel (stagiaire, formateur) identifié cas contact.

### 3.2 Gestion des salles de cours

Objectif : limiter le risque de contamination des stagiaires en salle.

- Utiliser l'ensemble des espaces disponibles.
- Faire respecter le port du masque de protection en dehors des zones de travail.
- Aérer régulièrement les locaux (le plus souvent possible).

### 3.3 Gestion des équipements

Objectif : nettoyer systématiquement les équipements pouvant être utilisés par les stagiaires.

- Faire nettoyer systématiquement après usage les matériels individuels et collectifs (matériel de sport, boucliers, armes factices, etc.).
- Nettoyer les tables à l'issue de chaque prestation.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |    |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|----|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA | 31 |



- Mettre en place un lot de nettoyage dans l'ensemble des ateliers où sont mis à disposition ces équipements.

### 3.4 Gestion des repas

Objectif : éviter la contamination pendant la prise de repas.

- Éviter une arrivée massive des stagiaires à l'entrée de la salle de restauration en imposant un roulement par groupe, sur un créneau horaire déterminé.
- Rappeler les mesures barrières et le port obligatoire du masque de protection dans les espaces fermés.
- Proposer du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle de restauration.

| Intitulé  | Date réalisation | Modification | Rédacteur | Pages          |
|---|------------------|--------------|-----------|----------------|
| Protocole officiel passage de grade de la discipline du contact défense | 21/11/2018       | 20/07/2022   | HALOPEAU  | CNCD<br>FFKMDA |